

Bonjour les 5AAA,

Après concertation avec les différents enseignants d'AIP de 5^e professionnel, nous avons pris une décision quant à votre rapport de stage.

Tous les élèves n'ayant pas eu les mêmes acquis nécessaires afin de réaliser le rapport de stage, (correction de l'introduction et conclusion, aide pour la réalisation d'un graphique, table des matières, etc.): il nous sera difficile de vous évaluer de manière objective.

C'est pourquoi, la remise de la version finale de votre rapport de stage est reportée à une date ultérieure, communiquée en fonction de l'actualité.

Cependant, nous vous demandons de nous envoyer pour le 3 avril 2020 votre première version, afin que nous puissions la lire et vous donner une première correction. Nous vous demandons de nous l'envoyer sous format PDF et Word.

L'ensemble des entreprises étant fermées, nous espérons que vous avez pris un maximum de renseignements lorsque vous étiez en stage.

Nous pensons qu'il est important d'allier repos, divertissement, mais aussi de garder un œil sur les différentes tâches à fournir pour l'école.

Concernant le cours d'AIP, n'hésitez-pas à revoir le Module 3, à faire des synthèses, car si l'actualité nous le permet, l'examen de juin portera sur ce module.

Courage pour cette période, occupez-vous de vos proches et de vous-même, respectez le confinement.

Nous espérons vous revoir le plus vite possible!

Les professeurs d'A.I.P. de 5^e professionnel